

Activités sociales



Pourquoi utiliser le service de **Transports Collectifs**?

Le service de **Transports Collectifs** est un service sécuritaire et peu coûteux qui permet de vous déplacer sur le territoire de la MRC de Maskinongé pour différents motifs tels que :

- Ateliers
- Bénévolat
- Commissions
- Épicerie
- Formations
- Garderie
- Loisirs
- Magasinage
- Santé
- Travail

L'utilisation du service de **Transports Collectifs** vous permet de :

- Faire des économies
- Faciliter vos déplacements en toute sécurité
- Favoriser votre indépendance

Un geste pour l'environnement!

DÉPLACEMENTS POSSIBLES



**C'est possible d'aller à
Trois-Rivières et Shawinigan!**



*Vos déplacements,
notre priorité!*

3\$
par déplacement

80, rue St-Jacques, local 130,
Louiseville, J5V 1C2

Téléphone : 819.840.0603

Sans frais : 877.228.1977

Télexcopieur : 819.840.0604

ctcm@infoteck.qc.ca

www.ctcmaskinonge.org

Transports
Québec



819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org

À qui s'adresse ce service?

À toute la population des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé, sans égard à leur situation financière ou du statut social de la personne. Il faut être âgé de 16 ans et plus.

Est-ce que c'est pour moi ?

- Ma voiture est en mauvais état?
- Mes déplacements dépendent de quelqu'un d'autre?
- Il est difficile ou angoissant pour moi de conduire le soir ou l'hiver?
- Mes déplacements sont limités par mes moyens financiers?
- J'ai des rendez-vous médicaux?
- Je m'empêche de faire certaines activités parce que je ne peux m'y rendre facilement?
- Je pense déménager pour me rapprocher des services?

Si vous avez répondu OUI à une de ces questions, le service de **Transports Collectifs**, c'est pour vous!



Loisirs



Quels sont les moyens de transports disponibles?

- Transport scolaire
- Transport adapté
- Taxis collectifs
- Covoiturage
- Service de navettes spéciales

Quoi faire pour utiliser le service de Transports Collectifs?

Toute personne qui désire utiliser le service de **Transports Collectifs** doit être membre. Le coût annuel d'une carte de membre est de 5 \$.

4 étapes simples et efficaces!

- 1 Se procurer la carte de membre au coût de 5 \$ (annuel)
- 2 Planifier à l'avance ses déplacements
- 3 Contacter la répartitrice au bureau de **Transports Collectifs** pour réserver un transport (24 h à l'avance)
- 4 Acheter des billets de passage au coût de 3 \$ par embarquement

Quels sont les avantages à devenir membre?

- Recevoir le bulletin d'information
- Faire des réservations pour vos transports
- Bénéficier du service
- Avoir un rabais sur vos transports avec la carte mensuelle
- Avoir le droit de vote lors de l'assemblée annuelle des membres
- Avoir du support dans la planification de vos transports

Où se procurer les billets et les cartes de membre?

- Au bureau du **Transports Collectifs**
- Au bureau du Transport adapté du comté de Maskinongé
- Dans la majorité des bureaux municipaux de la MRC de Maskinongé

Quels sont les coûts?

Carte de membre annuelle : 5 \$

Billet de passage (aller simple) : 3 \$
(Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins, accompagnés d'un adulte)



Travail & formation

Si nous ne pouvons pas répondre à votre demande, nous pouvons vous référer.